

Mesures de la filière de la construction 1/2

Enjeu(x) d'économie circulaire concerné(s)	Objectif(s)	Intitulé de la mesure	Entité en charge
Préservation du matériel primaire	Développer les connaissances sur les matériaux Constructions dans la sobriété	La HEIA et le SLL renforcent la formation des ingénieurs et architectes sur la thématique de la construction durable sur la base des principes et critères du SNBS. Ils forment les ingénieurs et architectes à l'utilisation de matériaux locaux renouvelables et exploités de manière raisonnable (bois, terre) et recyclés (notamment le béton et les enrobés bitumineux).	HEIA – FR
Réduction de la quantité de déchets et augmentation du taux de recyclage	Intensification des échanges entre acteurs sur le territoire (p.ex. avec une plateforme d'échanges de matériaux)	Lancer un projet pilote au SBat avec le soutien d'un bureau externe afin d'adhérer à une démarche d'économie circulaire, notamment en utilisant la plateforme Madaster.	DIME
	Intensification des échanges entre acteurs sur le territoire (p.ex. avec une plateforme d'échanges de matériaux). Augmentation de l'offre et de la demande en matériaux recyclés	Dans le cadre de l'élaboration du Plan de gestion des déchets (PGD), promouvoir activement la réutilisation des matériaux dans le secteur de la construction en étudiant l'opportunité de créer une bourse ou plateforme d'échanges pour les éléments et matériaux de construction.	DIME
	Dissuasion de la mise en décharge	Dans le cadre du Plan de gestion des déchets (PGD) 2024 - 2028, étudier les possibilités de réduire la quantité de graves naturelles mises en décharge.	DIME
Adéquation des stratégies de conception/ utilisation des matériaux avec les défis de l'économie circulaire	Meilleure formation	Organisation de formations continues en matière de construction circulaire (écoconstruction, utilisation de béton de recyclage, réemploi...) en partenariat avec la FFE, le SLL, HEIA et CCRB, notamment pour les MO et leurs mandataires, privés ou publics.	HEIA – FR CCRB
	Encourager l'innovation en matière de pratiques circulaires et durables	Opérationnaliser le CCRB (qui doit fédérer les acteurs publics, privés et académiques autour de nouvelles techniques de construction), et en faire un véritable centre de compétence sur la rénovation des bâtiments qui doit prendre en compte aussi l'économie circulaire appliquée aux travaux de rénovation/transformation. Dans ce cadre, le CCRB préconise l'utilisation des techniques et des innovations reconnues, et il encourage les communes à réviser leurs RCU en y intégrant des exigences d'écoconstruction. Collaboration entre le CCRB et la future antenne «quartiers durables».	CCRB

Mesures de la filière de la construction 2/2

Enjeu(x) d'économie circulaire concerné(s)	Objectif(s)	Intitulé de la mesure	Entité en charge
Cohérence des législations et réglementations avec l'économie circulaire	Aligner les normes et réglementations de construction sur l'économie circulaire	Etudier la possibilité d'aligner la réglementation de la construction sur l'économie circulaire.	DIME
Contrôle et monitoring des flux de matériaux et déchets	Identifier les flux de matériaux et déchets	Dans le cadre du Plan de gestion des déchets (PGD) 2024 - 2028, lancer une étude sur les flux de matériaux de construction et déchets de constructions du canton.	DIME
Adéquation des stratégies de conception/ utilisation des matériaux avec les défis de l'économie circulaire	Encourager l'innovation en matière de pratiques circulaires et durables	Mettre sur pied un observatoire des permis de démolition afin d'identifier les matériaux réutilisables pour appuyer les choix architecturaux et urbanistiques de projets futurs. Cet observatoire vise à faciliter le développement des projets de réemploi dès que le permis de démolition est octroyé jusqu'au début de la démolition. L'accès ouvert aux informations recueillies par cet observatoire est une mesure clé pour promouvoir un changement de paradigme vers une économie circulaire dans la région.	Institut TRANSFORM
	Encourager l'innovation en matière de pratiques circulaires et durables	Concevoir un lieu activateur des principes de l'économie circulaire qui soit lui-même issu des principes de réemploi en reconstruisant la halle POLYNORM. La déconstruction - reconstruction de cette halle se veut un démonstrateur des principes de réemploi dans la construction. Une fois reconstruite, elle pourrait servir de lieu d'échange pour des circuits agro-alimentaires alternatifs ou pour servir de bourse d'échange/ lieu de stockage / lieu de réparation et de remise à neuf pour matériaux de construction de réemploi.	Institut TRANSFORM